

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail- Démocratie- Paix

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES  
-----

II) ECRET N° 77/508 DU 5/10/77

portant nomination de Monsieur MANG-  
BENZA Raymond, Inspecteur Primaire de  
10° échelon en qualité de Secrétaire  
Général à l'Education Nationale.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

(/u l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;

(/u la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut Gé-  
néral des Fonctionnaires ;

(/u l'Acte n° 001 du 5 Avril 1977 structurant le Comité  
Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouver-  
nement, Ministre du Plan ;

(/u le décret n° 77/467 du 7 Septembre<sup>77</sup> portant organi-  
sation du Ministère de l'Education Nationale ;

(/u le décret n° 77/165 du 5 Avril 1977 portant nominatio  
des Membres du Conseil des Ministres ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

II) E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Monsieur MANG-BENZA Raymond, Inspecteur Primaire de  
10° échelon, précédemment Directeur de l'INSSSED à l'Université  
Marien NGOUABI à Brazzaville, est nommé Secrétaire Général à l'Edu-  
cation Nationale.

...../.....

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de Service de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Par le Président du Comité Militaire du Parti, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des Ministre, Fait à BRAZZAVILLE, le 5 Octobre 1977

Le 2ème Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

LE MINISTRE DE L'EDUCATION  
NATIONALE,

A. N D I N G A

COLONEL JOACHIM YHOMBY-OPANGO.-

LE MINISTRE DES FINANCES,

HENRY-LOPE S.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE  
JUSTICE, GARDE DES SCEAUX,

A. MOUSSOU-POUATI.-